



Conseils et tactiques

Secrets fiscaux pour les investisseurs

par Evelyn Jacks

En 2000, pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, le fardeau fiscal du contribuable canadien moyen a commencé à diminuer. Si l'on se fie au dernier budget fédéral, cette tendance devrait se maintenir au moins jusqu'en 2004. Cette réduction est attribuable à plusieurs facteurs, notamment un élargissement des tranches d'imposition, une diminution du taux d'imposition, l'indexation, la baisse du taux d'inclusion des gains en capital et la révision d'un éventail de crédits d'impôt remboursables et non remboursables.

Il s'agit là de nouvelles importantes car une planification fiscale appropriée, c'est-à-dire l'utilisation de provisions spécifiques destinées à la diminution des impôts, est un autre outil que les investisseurs avertis peuvent utiliser pour atteindre leurs objectifs financiers. À cet effet, voici quelques conseils de placement assortis d'un objectif fiscal :

Occupez-vous de la diminution de la valeur des placements détenus dans votre REER. Près de 90 % des contribuables canadiens possèdent des droits de cotisation inutilisés à un REER; or, il serait opportun de remédier à ce déficit. En effet, 150 \$ par mois suffisent pour économiser 1 800 \$ par année, ce qui veut dire que vous pourriez remettre votre REER sur la bonne voie simplement en vous privant de restaurant environ deux week-ends par mois. Essentiellement, ce que vous devez faire, c'est d'utiliser vos droits de cotisation inutilisés le plus rapidement possible.

À l'intérieur...

2. L'ordre de vente stop
3. Répartition de l'actif
4. BMO Ligne d'action meilleure au Canada
4. Le prix Siminovitch

Plus tôt vous profitez des économies d'impôt que vous confèrent un REER, plus elles prennent de la valeur. Par exemple, si vous estimez qu'en raison des réductions d'impôt fédéral prévues cette année, vous devrez payer plus d'impôt en 2002 qu'en 2003, chaque dollar que vous investirez dans votre REER cette année vaudra légèrement plus qu'il ne le ferait l'an prochain. Voici quelques stratégies pour vous aider à maximiser les avantages fiscaux relatifs à vos REER :

- **Réalisez sans tarder vos économies d'impôt.** Les pertes de revenu ou de capital sont habituellement temporaires, alors que les pertes attribuables à la non-utilisation des économies d'impôt ou d'un report d'impôt peuvent être permanentes. Si vous ratez une cotisation à votre REER, vous paierez un surplus d'impôt de façon permanente.
- **Faites des cotisations mensuelles toute l'année.** Demandez à votre employeur de réduire votre impôt retenu à la source pour vous permettre de bénéficier immédiatement des économies d'impôt découlant de la cotisation mensuelle à un REER. Il s'agit en outre d'une excellente façon d'utiliser les achats périodiques par sommes fixes pour profiter d'une remontée éventuelle des marchés.
- **Réinvestissez votre remboursement d'impôt dans votre REER.** Préparez dès aujourd'hui vos économies d'impôt de 2002!
- **Empruntez pour cotiser à votre REER ou au REER de votre conjoint.** Les coûts d'emprunt actuels sont intéressants, et l'économie d'impôt découlant de votre cotisation à un REER peut compenser les frais d'intérêts non déductibles.
- **Passer en revue vos stratégies de cotisation et de retrait d'un REER si vous approchez l'âge de la retraite.** En général, il est plus avantageux sur le plan fiscal de reporter les retraits d'un REER ou d'un FERR le plus longtemps possible. Toutefois, si vous croyez que vous vous situerez dans une tranche de

revenu plus élevée à votre retraite ou à votre décès, il pourrait être plus avantageux de prélever un certain revenu REER dès aujourd'hui (en évitant toujours la tranche de revenu suivante), puis d'utiliser ou de réinvestir les dollars après impôt.

- **Évitez de générer des pertes dans votre REER.** Il n'y a aucun avantage fiscal à le faire, d'autant plus que l'histoire a démontré que les marchés se redressent toujours. Lorsqu'ils le feront cette fois-ci, vous serez heureux de vous être concentré sur votre stratégie de rattrapage, qui pourrait comprendre : rééquilibrage de la composition de votre portefeuille, utilisation de vos droits de cotisation, réinvestissement de vos économies d'impôt dans le REER ou utilisation de votre remboursement d'impôt pour supprimer les dettes non déductibles.

Réduisez la répercussion des pertes dans vos comptes non enregistrés : les stratégies d'économie d'impôt varient considérablement pour ces comptes. Consultez les trucs suivants pour créer de nouvelles entrées de fonds ou pour fractionner le revenu – courtoisie du fisc :

- **Diversifiez et reportez.** En créant diverses sources de revenus de placement (intérêts, dividendes, gains en capital, revenus étrangers), vous pouvez réduire le risque et pondérer votre impôt à long terme puisque certaines sources de revenu permettent de réaliser de plus importantes économies d'impôt que d'autres.
- **Réduisez au minimum vos acomptes provisionnels trimestriels.** Versez le montant nécessaire, sans plus.
- **Déclarez toujours les pertes en capital de vos comptes non enregistrés.** Apportez des corrections à vos déclarations d'années antérieures, si vous avez omis de le faire. Si vous pouvez réaliser des économies d'impôt en utilisant vos pertes de capital pour compenser d'autres gains enregistrés durant l'année ou au cours des trois dernières années, n'hésitez pas à le faire.

Suite à la page 4



Principes de base

L'ordre de vente stop

par Levi Folk et Richard Webb

Si vous voulez être un investisseur discipliné, vous devriez utiliser les « ordres de vente stop » pour vous obliger à faire le point sur vos décisions de placement. En effet, un ordre de vente stop est un ordre préétabli en vertu duquel un titre doit être vendu lorsque son cours tombe à un niveau donné. Il permet à l'investisseur de se départir d'un placement en cas de chute du cours du titre. Il va de soi que nous n'achetons jamais un titre en espérant son repli, mais nous devrions toujours accepter cette éventualité. Ce principe est la clé de voûte de toute stratégie boursière réussie. Il ne s'agit pas de ne

commettre aucune erreur au moment de choisir les titres, mais bien de faire davantage de bons choix que de mauvais et de limiter les conséquences de nos erreurs.

Avant d'acheter un titre, il importe de définir vos attentes à l'égard de son rendement, en tenant compte du fait qu'un titre peut baisser en raison de la volatilité des marchés. Si le cours du titre baisse immédiatement après que vous l'avez acheté, il y a un problème. Toute chute des cours a une cause, qui peut remettre en question la raison pour laquelle vous aviez acheté le titre. Le cas échéant, il sera peut-être plus avantageux pour vous de limiter vos pertes et de vendre les actions.

On dit que le cours d'un titre tient compte de tous les renseignements disponibles sur la société émettrice à un moment donné; la chute du cours signifie donc que certains de ces renseignements rendent les investisseurs pessimistes à l'égard des perspectives à long terme de cette entreprise. Si vous adhérez à la théorie du marché efficient, vous devriez probablement vendre vos actions, puisque le marché vous présente un facteur dont vous n'aviez pas tenu compte. À l'instar d'une police d'assurance, les ordres de vente stop sont conçus pour ce genre de situation.

Un des avantages des ordres de vente stop, c'est qu'ils éliminent l'émotivité comme facteur dans les décisions de placement. Personne n'aime subir des pertes, et trop d'investisseurs laissent leurs émotions régir leurs décisions de placement. Si un titre perd du terrain et qu'il n'y a plus de bonne raison de le conserver, l'ordre de vente stop fera fi de votre orgueil et entraînera la vente. Cette stratégie peut empêcher de petites erreurs de se transformer en catastrophes. Pensez par exemple à l'argent que vous auriez pu sauver si vous aviez appliqué des ordres de vente stop à votre portefeuille de titres technologiques il y a un an ou deux.

Prenons les actions de Nortel Networks. Il y a cinq ans, si vous aviez acheté des actions de cette entreprise au prix de 11,28 \$, vous auriez pu fixer une limite de 10 % pour limiter vos pertes. Évidemment, cet ordre de vente stop n'aurait eu aucune utilité avant le mois d'août 2001, un an après que le titre a atteint son plafond de 120,25 \$, en août 2000. Votre ordre de vente stop ne vous aurait donc pas empêché de réaliser des bénéfices au cours des années 90. Vous auriez pu encaisser des profits à mesure que le titre de Nortel gagnait du terrain durant ces années, puisque son cours n'a jamais perdu plus de 10 % par rapport à son niveau d'il y a cinq ans.

Ce qui est plus important encore, c'est qu'à défaut d'avoir encaissé vos bénéfices avant août 2000, le simple fait d'avoir établi un ordre de vente stop vous aurait permis de limiter vos pertes lors de la dégringolade des titres technologiques. En effet, l'ordre de vente stop de 10 % aurait provoqué la vente de vos actions de Nortel bien avant qu'elles atteignent leur plancher de moins de 8 \$ en septembre dernier. Vous auriez donc pu utiliser l'ordre de vente stop pour protéger vos gains. Vous auriez aussi pu utiliser un ordre stop au cours de l'été 2000, lorsque le titre Nortel était à son plus haut niveau à vie pour vendre. Supposons aussi que vous aviez alors également fixé un ordre de vente stop à 10 % en-dessous du plafond du cours de Nortel, vous vous seriez départi de vos actions bien avant leur effondrement et auriez ainsi assuré vos gains.

L'ordre de vente stop vise avant toute chose à vous discipliner. S'il importe de savoir à quel moment acheter un titre, il est tout aussi important pour la réussite à long terme du placement d'avoir une bonne stratégie de sortie.

Levi Folk et Richard Webb dirigent Transmission Media Inc. à Toronto.

SÉMINAIRES À VENIR

Devenez un investisseur en bourse averti

Eric Wheatley, de la Bourse de Montréal, donnera des séminaires à Montréal au mois de mai. Vous récolterez assurément de précieux renseignements sur le placement en actions au cours de l'une de ces enrichissantes conférences.

Visitez bmolignedaction.com pour les dates, lieux et heures des séminaires.

Dans l'attente de vous y rencontrer.



Trouvailles Web

Répartition de l'actif : trouver le bon modèle

Vous connaissez déjà l'importance de la planification financière. Vous avez peut-être même déjà établi un plan. Vous savez aussi qu'il est important de revoir et de mettre à jour ce plan si votre vie personnelle ou professionnelle change afin de vous assurer que la composition de l'actif de votre portefeuille de placement est toujours adaptée à vos besoins. Saviez-vous que BMO Ligne d'action vous offre les outils en ligne qui vous aideront à gérer votre propre portefeuille.

Déterminez une composition de l'actif qui vous convient

Le Planificateur de retraite de BMO Ligne d'action est un outil unique de planification en ligne auquel vous pouvez accéder par l'intermédiaire de notre menu Planification. Non seulement vous y trouverez de l'information utile pour vous aider à déterminer le montant que vous devriez investir pour l'atteinte de vos objectifs, mais il comprend aussi un outil de répartition de l'actif qui peut vous guider dans le processus de revue de votre composition de l'actif.

Outil de répartition de l'actif – son fonctionnement

Après avoir ouvert une session sur votre compte BMO Ligne d'action, vous devez choisir « Planificateur de retraite » dans le menu « Planification » de la barre d'outils principale. À la page « Planificateur de retraite », vous serez invité soit à accéder à un plan existant, soit à en créer un nouveau. Si vous ne l'avez déjà fait, choisissez de créer un nouveau plan puis répondez aux questions simples et rapides qui vous sont posées relativement à vos renseignements personnels.

Par la suite, vous pouvez soit passer par toutes les étapes du Planificateur de retraite, soit aller directement à la section « Répartition de l'actif ». Vous apprécierez particulièrement cette option si vous êtes

curieux de comparer votre répartition d'actif actuelle à celle qui est recommandée par notre outil.

Votre profil d'investisseur

Si vous décidez d'accéder directement à la section « Répartition de l'actif », vous devez répondre au questionnaire sur le profil de l'investisseur. Cette étape vous aide à prendre conscience de vos attentes en matière de taux de rendement et de votre seuil de tolérance au risque.

Lorsque vous avez répondu aux questions, le programme vous propose un type de profil d'investisseur axé sur un des thèmes suivants : « sécurité », « équilibre », « croissance » ou « croissance dynamique ». Il génère ensuite un modèle de répartition de l'actif qui correspond à votre profil et vous soumet des pistes pour la répartition de vos placements entre les principales catégories d'actif. Le rapport que vous recevez, vous suggère même une ventilation détaillée pour vos placements enregistrés et non enregistrés, et ce, avant et pendant la retraite, en assignant des pourcentages aux segments des principales catégories d'actif : liquidités; titres canadiens à revenu fixe; titres internationaux à revenu fixe; titres de participation canadiens; titres de participation américains; titres de participation internationaux; titres de participation spéculatifs américains.

Ce rapport vous permet de comparer votre situation actuelle avec celle qui est recommandée par notre outil en ligne. Vous pourrez ainsi déterminer si la composition de votre portefeuille répond à vos objectifs financiers, et notamment à vos objectifs de retraite.

Outils pour vous aider à diversifier

Si vous désirez diversifier votre portefeuille parmi les différentes classes d'actif – encaisse et liquidités, revenu fixe et titres – BMO Ligne d'action vous offre un éventail d'outils

qui peuvent vous aider à peaufiner votre portefeuille:

- **Sélecteur de titres** : trouvez la société canadienne ou américaine qui répond à vos critères
- **Sélecteur de titres à revenu fixe** : cherchez le produit à revenu fixe qui pourrait compléter votre portefeuille
- **Sélecteur de fonds d'investissement** : offert par Morningstar Canada, chef de file de l'industrie. Le sélecteur permet d'établir une correspondance entre les familles de fonds et les différentes classes d'actif qui vous intéressent. Tirez profit du classement Fonds 5 étoiles pour vous aider à repérer les meilleurs fonds de chaque catégorie. Découvrez ces nouvelles fonctions par vous-même. Rendez-vous à bmlignedaction.com dès aujourd'hui et faites l'expérience de toutes les possibilités offertes par l'investissement direct.

Un service amélioré de négociation en ligne de titres à revenu fixe

Il est essentiel d'avoir un portefeuille convenablement diversifié pour connaître la réussite financière. Chaque catégorie d'actif doit y être représentée, y compris les titres à revenu fixe. Chez BMO Ligne d'action, nous facilitons l'identification des produits de placement qui vous conviennent. De plus, grâce aux nouvelles fonctions de notre service de négociation en ligne de titres à revenu fixe, vous pouvez maintenant acheter des certificats de placement garanti (CPG) en ligne. Choisissez des CPG de la Banque de Montréal, ou faites votre choix parmi une liste des meilleurs taux de 1 à 5 ans des autres émetteurs. Pour plus d'information à propos des CPG en ligne, visitez notre site Web.



Bureau du rédacteur

BMO Ligne d'action meilleure au Canada

BMO Ligne d'action était à la fête au mois de janvier. En effet, GómezCanada¹, une importante société de conseil en services financiers, a classé BMO Ligne d'action première pour les services d'investissement direct au Canada. Cette réussite est en grande partie attribuable à l'innovation dont nous avons su faire preuve dans les fonctions offertes, notamment en ce qui concerne la négociation en ligne de titres à revenu fixe, notre outil de sélection de fonds d'investissement et notre Planificateur de retraite performant.

Les bonnes nouvelles ne se limitent pas à l'annonce de GómezCanada. Une semaine seulement après la publication de ce classement, BMO Ligne d'action faisait encore les manchettes. Rob Carrick, dans son troisième sondage annuel publié par le quotidien

The Globe and Mail, nous a classé en tête des services d'investissement en direct pour les REER autogérés. Selon M. Carrick, ce sont surtout « les frais et commissions peu élevés, l'excellent outil de planification de la retraite et la possibilité de négocier des titres à revenu fixe en ligne² » qui ont distingué BMO Ligne d'action.

Comme le confirment les classements de GómezCanada et du *Globe and Mail*, vous avez accès à une gamme complète de produits, à des outils et à des services d'investissement hors pair, et ce, au bout des doigts. Obtenez toute l'information dont vous avez besoin pour faire des choix éclairés au moment de la mise en œuvre de votre stratégie d'investissement.

Pour plus de détails sur les récents classements, visitez bmolignedaction.com dès aujourd'hui.



Dans votre collectivité

Le prix Siminovitch de 100 000 \$ célèbre les dramaturges

Le Prix de théâtre Elinore et Lou Siminovitch, le plus important dans le monde des arts au Canada, sera décerné cette année à un dramaturge. Créé l'an dernier, le Prix Siminovitch, dont la Banque de Montréal est le principal commanditaire, vise à reconnaître la qualité de la performance et l'encadrement, deux valeurs que la Banque de Montréal estime fondamentales.

Chaque année, le prix récompense l'excellence d'un réalisateur, d'un dramaturge ou d'un scénographe qui contribue de façon significative à la vitalité du théâtre au Canada. L'encadrement est un élément important de ce prix, que le lauréat doit partager avec son stagiaire ou avec l'organisme de son choix.

Vous avez jusqu'au 31 mai pour proposer la candidature d'un dramaturge professionnel en milieu de carrière dont l'ensemble de l'œuvre a contribué de façon significative à la vitalité du théâtre au Canada et qui incarne les valeurs de l'excellence et de l'encadrement. Le lauréat, dont le nom sera annoncé le 28 octobre, sera choisi par un jury présidé cette année par le directeur artistique Bill Glassco, qui a lui-même reçu plusieurs distinctions.

Pour en savoir plus, visitez le site Web au www.siminovitchprix.com, où vous trouverez notamment un formulaire de mise en candidature téléchargeable. Vous pouvez également vous en procurer une dans la plupart des centres d'arts d'interprétation au Canada.

Secrets fiscaux – suite de la page 1

- **Empruntez pour effectuer des placements non enregistrés.** Dans ce cas, le coût de l'emprunt est déductible d'impôt. Une fois que vous aurez remboursé votre prêt déductible, envisagez des économies d'impôt de plus de 10 % en permutant vos éléments d'actif à l'intérieur de votre REER. Vous devez avoir l'âge admissible et il doit vous rester des droits de cotisations inutilisés. Veuillez noter que l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) considère les transferts d'éléments d'actif dans le REER comme une disposition présumée. Vous pourriez avoir à payer de l'impôt sur les intérêts courus ou les gains en capital à cette date. Les pertes en capital sont considérées « superficielles » et ne peuvent être utilisées.
- **Prêtez de l'argent à vos personnes à charge à faible revenu.** Si le prêt est consenti de bonne foi et que les intérêts sont remboursés dans les 30 jours suivant la fin de l'année, les bénéfices en résultant seront imposés entre les mains de la personne à charge. Le cycle de taux d'intérêt actuel se prête bien à ce type de transaction.
- **Durant les cycles à la baisse, transférez des biens à d'autres adultes de la famille.** Leur juste valeur marchande sera moins élevée, réduisant du coup votre fardeau fiscal au moment de la disposition présumée. Les reports d'impôt intergénérationnels peuvent contribuer considérablement à l'accroissement du legs financier d'une famille.

Comme tout ce qui est relatif à l'impôt et à l'ADRC, vous devriez toujours consulter un conseiller en fiscalité avant de prendre d'importantes décisions.

Evelyn Jacks est présidente de Evelyn Jacks Productions Inc., une entreprise nationale qui se spécialise dans la présentation de séminaires de la série LifeCycle Coaching et d'ateliers sur la planification fiscale et financière ainsi que dans la gestion de la propriété intellectuelle. Elle est également l'auteur de "Tax Secrets for Tough Times" et "Make Sure It's Deductible" (McGraw Hill Ryerson).

¹ GómezCanada 2002 Canadian Brokers Scorecard. GómezCanada est une importante société de conseil en services financiers.

² Traduction d'un extrait de l'article du *Globe and Mail*, 26 janvier 2002.

³ « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » et « Ligne d'action » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal utilisées sous licence. BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

Les articles du présent bulletin constituent une source générale d'information et ne doivent pas être considérés comme des conseils personnels en matière d'investissement ou de planification fiscale. Nous avons fait de notre mieux pour que le contenu de ce bulletin soit exact au moment de la publication. Les points de vue exprimés et les renseignements fournis dans ces articles sont attribuables uniquement aux auteurs.

Veuillez faire parvenir vos commentaires et suggestions à la rédaction,

BMO Ligne d'action, First Canadian Place,
100 King St. W., 54th Floor, Toronto (Ontario) M5X 1H3.



Pour accéder à votre compte BMO Ligne d'action,
composez le 1 888 776-6886 ou visitez bmolignedaction.com.